

Formulaire d'adhésion au Programme pour les nouveaux négociateurs de la Bourse

dans le cadre du programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité
de la Bourse de Montréal

Je, _____ (le « nouveau négociateur de la Bourse »),
reconnais que je satisfais les conditions d'adhésion et j'accepte les modalités du programme pour les nouveaux
négociateurs de la Bourse (le « programme »), tel qu'établi ci-dessous par Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »).

■ Conditions d'adhésion

Le nouveau négociateur de la Bourse reconnaît qu'il ou elle est :

- Un négociateur individuel canadien ou étranger qui répond à une des conditions d'adhésion du programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité de la Bourse.
- Un nouveau client de la Bourse qui n'a jamais été inscrit au programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité de la Bourse.

■ Modalités du programme

1. Le présent programme est régi et assujéti aux modalités du programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité de la Bourse, tel que convenu par le participant agréé/participant agréé étranger (« PA/PAE ») parrain.
2. La Bourse créditera les frais de transaction réduits applicables aux fournisseurs de liquidité au compte du PA/PAE parrain (le tout, tel que prévu au programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité de la Bourse de Montréal) pour tous les produits de la Bourse négociés par le nouveau négociateur de la Bourse pour les six (6) premiers mois de son adhésion au présent programme. Le nouveau négociateur de la Bourse est soumis à un plafond mensuel (par produit) de 15 000 contrats. Pour l'employé d'une firme de négociation pour compte propre ou d'une firme de négociation avec partage de profit, le plafond mensuel de la firme (par produit) est de 100 000 contrats.
3. Tout volume de négociation excédant les plafonds décrits ci-haut sera soumis aux frais de transaction réduits applicables aux fournisseurs de liquidité dans le cadre du programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité de la Bourse de Montréal (voir l'appendice 1 du formulaire d'adhésion au programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité de la Bourse de Montréal).

Groupe TMX

Actions

Bourse de Toronto
Bourse de croissance TSX
TMX Select
Equicom

Produits dérivés

Bourse de Montréal
BOX Options Exchange
Marché climatique de Montréal
CDCC

Titres à revenu fixe

Shorcan

Énergie

NGX

Services de l'information

TMX Datalinx
TMX Atrium
PC Bond

Technologies

Solutions technologiques
de la TMX

4. À la fin de la période de six (6) mois, les contrats négociés par le nouveau négociateur de la Bourse seront soumis aux frais de transaction réduits applicables aux fournisseurs de liquidité dans le cadre du programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité de la Bourse de Montréal.
5. Les contrats de la Bourse négociés par le nouveau négociateur de la Bourse seront soumis aux frais de compensation et de réglementation de marché (actuellement de 0,10 \$CAN (dans le cadre du programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité de la Bourse de Montréal) et 0,03 \$CAN respectivement par contrat, par côté), plus les taxes de vente applicables.
6. Le PA/PAE parrain doit créer un sous-compte distinct pour l'allocation afin d'être reconnu par la Bourse et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC »).
7. Le crédit sur les frais de transaction réduits de la Bourse débutera à la date où l'adhésion est approuvée par la Bourse et continuera pour une période de six (6) mois à partir du début du premier mois suivant l'approbation.
8. La décision de la Bourse quant à l'adhésion et l'approbation du nouveau négociateur de la Bourse au présent programme est définitive.
9. La Bourse se réserve le droit de limiter le nombre de participants au présent programme et de modifier et/ou d'annuler le présent programme sous préavis de trente (30) jours.

Nouveau négociateur MX*

Nom : _____ Titre : _____
Date : _____ Signature : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province/État : _____ Pays : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Nom du participant agréé/participant agréé étranger : _____
Nom du membre compensateur CDCC : _____
Numéro de sous-compte multi-usage : _____

Firme de négociation pour compte propre / avec partage de profit* (si applicable)

Nom : _____ Titre : _____
Date : _____ Signature : _____

Bourse de Montréal Inc.

Nom de la personne autorisée : _____ Fonction : _____
Date : _____ Signature : _____

*Tous les champs sont obligatoires et doivent être remplis